

M'adressant pour la première fois à vous depuis la campagne des élections départementales du mois de mars dernier, je remercie chaleureusement les 3 466 électeurs et électrices livryens, qui m'ont accordé leur confiance lors de ce scrutin. Le résultat final ne m'a pas permis de l'emporter. Ainsi va la démocratie.

Mon engagement et celui des socialistes de Livry-Gargan à vos côtés reste le même, avec honnêteté, humilité et responsabilité.

Face aux choix qui commencent à révéler les vraies faiblesses de la majorité municipale, nous souhaitons plus que jamais travailler à l'intérêt général de toutes et tous, à Livry-Gargan.

Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques ou nous rejoindre, le bulletin figurant en dernière page de cette lettre est à votre disposition. Nous serons heureux d'échanger avec yous.

À votre écoute,



Impôts locaux : demandez l'addition!

Depuis plusieurs mois, les élus socialistes ont régulièrement tiré la sonnette d'alarme sur la préoccupante absence de rigueur budgétaire de la majorité municipale.

otalement impréparés à l'exercice des fonctions qui leur ont été confiées, sans projet précis et cohérent pour la mandature, les nouveaux élus se sont fait une spécialité de dire oui à tout et à tout le monde, puis de n'en faire qu'à leur tête. S'il est cependant une technique qu'ils maîtrisent parfaitement, c'est bien la communication. Avant les élections départementales, le maire et son Premier adjoint candidats ont pris grand soin de ne rien dire de leurs intentions en matière d'impôts locaux, osant même se présenter comme des adversaires du « matraquage fiscal». Un fois élus, ils n'ont eu aucun scrupule à dégainer une augmentation tout aussi inouïe qu'inédite : + 12 % !

Mais bien sûr, ils crient haut et fort que ce n'est pas de leur faute. Les responsables ? Le gouvernement évidemment, qui met en œuvre pour la première fois depuis 40 ans un indispensable programme de réduction des déficits publics. Pourtant, 6 % de baisse des dotations de l'État, qui elles-mêmes pèsent moins du quart des recettes communales, cela représente un manque à gagner d'à peine 1,5 %, qui ne justifie en rien une augmentation de 12 % des impôts ! D'ailleurs 34 communes sur 40 en Seine-Saint-Denis n'ont pas choisi cette solution de « facilité ». C'était donc possible.

Autre bouc émissaire : la précédente majorité, qui n'aurait pas bien « anticipé ». Anticipé quoi ? Tous les investissements proposés dans le budget 2015 ne sont que la poursuite des projets préparés par notre équipe. Ils étaient tous programmés et financés !

Dernière explication, qui vaut son pesant de moutarde : dans l'éditorial d'avril du magazine municipal, relooké à grands frais, le maire affirme que la situation aurait pu être bien pire, puisque son administration lui aurait proposé une augmentation de 20 %!

Se servir des fonctionnaires municipaux, de ses prédécesseurs et du gouvernement comme bouclier, n'est pas la preuve d'un grand courage. Taper sans mesure dans le porte-monnaie des Livryens n'est pas davantage rassurant sur la capacité de la municipalité à faire face aux défis que doit relever Livry-Gargan au cours des prochaines années.



__ ps-livry-gargan.fr

ps.livry.gargan@gmail.com



Nouvelle carte scolaire: mauvaise méthode, mauvaises excuses, mauvais résultat

La majorité municipale vient de modifier la carte scolaire. Rien de plus normal puisqu'une nouvelle maternelle et une école élémentaire, décidées par la précédente municipalité, ouvriront leurs portes en septembre prochain. En revanche, sur la méthode, il y a beaucoup à dire...

Une carte concoctée en secret

Plutôt que de recourir aux services municipaux, la municipalité a choisi de faire appel à un cabinet privé pour élaborer le projet. Coût de la prestation : 25 000 euros ! Une fois ce travail effectué, consigne a été donnée de ne rien dire, jusqu'au Conseil municipal du 9 avril. Ce calendrier permettait de laisser passer les élections départementales, de limiter la possibilité pour les parents de s'exprimer et d'ôter à l'opposition tout moyen de proposer des amendements.

Dérogations « au cas par cas »

D'autres méthodes étaient possibles. Nous les avions expérimentées en 2008, préalablement à l'ouverture du collège Lucie-Aubrac. Pour seule réponse aux nombreuses protestations des familles insatisfaites, l'actuelle municipalité a promis de regarder chaque situation « au cas par cas ». Destiné à calmer les esprits, cet engagement, s'il est tenu, aura pour conséquence de créer des inégalités entre les enfants dont les parents sauront actionner les bons leviers et ceux qui n'auront pas eu le bon tuyau.

Ce n'est pas nous, ce sont les autres

La faute devant toujours revenir aux autres, la municipalité n'a pas hésité à accuser l'ancienne majorité, en dénoncant, dans une lettre adressée aux parents « le manque d'anticipation de l'ancienne majorité sur les effectifs scolaires [qui] l'a conduite à prendre, à la hâte, la décision de construire une nouvelle école qui ne répond pas du tout à l'évolution démographique à l'ouest de la ville ». Observons tout d'abord une forme de paradoxe à dénoncer dans la même phrase, la hâte et le fait de ne pas avoir été assez vite! Programmer la construction d'un groupe scolaire de 24 classes ne se fait pas en un claquement de doigts. Il faut créer les conditions budgétaires, ce que nous avons fait en diminuant l'encours de la dette depuis 2011. Il faut disposer d'un terrain constructible d'environ 10000 m², ce qui est rare à Livry-Gargan. Il faut établir un projet dans la concertation. Et il faut respecter les procédures de la commande publique, qui sont complexes. S'agissant de la localisation, il serait intéressant que l'actuelle majorité dise sur quel terrain disponible elle aurait choisi d'implanter ces nouvelles écoles. Quand elle était l'opposition, elle n'avait en tout cas jamais critiqué la localisation retenue, qui était la seule possible à court terme.



« Un calendrier choisi pour laisser passer les élections départementales, limiter la possibilité pour les parents de s'exprimer et priver l'opposition de tout moyen de proposer des amendements. »

Entendu lors d'une réunion de quartier

Un Livryen se plaint, à juste titre, du stationnement intempestif sur les trottoirs. Réponse ferme du maire : « je ferai enlever tous les véhicules en infraction ». Applaudissements nourris de l'auditoire satisfait de cette mâle déclaration. Le seul problème – et il ne peut l'ignorer – c'est que l'enlèvement ne relève pas des services municipaux. Six mois plus tard, les voitures encombrent toujours les trottoirs.

La Caisse des écoles, c'est fini!

Les Caisses des écoles, dont l'histoire se confond avec celle de l'école de la République, ont pour rôle, dans chaque commune, d'attribuer ponctuellement des aides individuelles ou collectives pour soutenir des projets pédagogiques et aider les enfants des familles en difficulté. Elles sont administrées par des élus et des parents. À Livry-Gargan, la majorité municipale vient de décider la suppression de cette institution plus que centenaire. Ceux qui bénéficiaient de ses financements n'auront désormais plus qu'à frapper à la porte du Centre communal d'action sociale. Tant qu'il existe!

Zone bleue : tournis place de la Libération



La zone bleue a fait son apparition à Livry-Gargan, place de la Libération et rue Eugène-Massé. Initialement autorisé pour 30 minutes, le station-

nement a ensuite été permis une heure. Il a donc fallu modifier la signalisation, qui indique désormais qu'il est possible de se garer... une heure et demie. Faire et défaire, c'est toujours travailler! En guise d'explication, les commerçants ont reçu un courrier du maire leur annonçant que ce cafouillage était de la faute de son ancien adjoint, limogé depuis. Toujours la faute des autres.

Propreté, vous avez dit propreté ?

Durant la campagne pour les élections municipales de mars 2014, l'actuelle majorité municipale n'avait eu de cesse de dénoncer la dégradation de l'espace public. Critiquer est aisé, agir efficacement semble un peu plus difficile...



Rythmes scolaires : cause toujours

Après avoir réalisé un « sondage » auprès des familles, les activités périscolaires seront organisées durant une seule demi-journée hebdomadaire. Cette solution, contestable du point de vue de l'intérêt des enfants, est celle qui avait obtenu le moins d'avis favorables. Mais qu'importe! Il s'agit sans doute là d'une manifestation de la conception novatrice de la démocratie participative.

Commissariat : les travaux avancent !

Durant dix ans, la droite avait laissé le projet de côté. Dès son élection à l'Assemblée nationale en juin 2012, Pascal Popelin notre député, l'a relancé. En 2013, il a obtenu les premiers crédits. En 2014, l'ancien centre des impôts a été désamianté et démoli. Et depuis mars 2015, la construction a commencé. En matière de sécurité, il y a ceux qui parlent et ceux qui agissent!



Dérogations : le parcours du combattant

Recu en mairie par l'élue concernée, une maman venue solliciter une dérogation de secteur scolaire s'est entendue expliquer que la mairie ne pouvait rien faire et qu'il convenait d'écrire à l'Éducation nationale. En réponse à sa lettre, la maman a évidemment recu un courrier de cette administration lui expliquant que ces décisions étaient bien de la compétence de la municipalité. De l'art de balader les Livryens... À moins qu'il ne s'agisse d'une nouvelle variante du fameux « ce n'est pas nous, ce sont les autres ».

Le mystère du service convivialité

Sur la foi d'informations qui n'avaient rien de fantaisistes, nous avions alerté sur les menaces pesant sur l'avenir du service convivialité, créé lors de la précédente mandature pour accompagner les seniors de manière personnalisée dans leurs déplacements à Livry-Gargan. Interrogé par l'opposition sur le suiet lors du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, le maire a catégoriquement nié que cette possibilité ait été envisagée. C'était sans compter sur ses adjoints, qui l'ont maladroitement démenti, en expliquant que cette décision n'avait pas encore été validée, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. À suivre donc...

Les finances tournantes

La gestion des finances d'une commune telle que Livry-Gargan est un exercice complexe qui nécessite du suivi, de la rigueur et de la continuité. Pourtant, en février, a été rendue publique la démission (version officielle) de celui que le maire avait choisi en mars 2014 pour remplir cette mission sensible. Il aura tenu à peine dix mois! Dans l'intérêt des Livryens, souhaitons à son successeur une plus grande longévité.

DU CÔTÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



On fait souvent le reproche aux élus de n'aller à la rencontre de leurs concitoyens que lorsqu'ils sont en campagne électorale. Élu de notre ville depuis plus de vingt ans, Pascal Popelin a toujours accordé beaucoup d'importance à la proximité. Outre sa présence régulière dans les principaux évènements de la vie locale, il met à votre disposition :

• une permanence ouverte à tous

L'équipe parlementaire de Pascal Popelin accueille les habitants de la circonscription au 5 avenue-Firmin-Didot (ouverture au public du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, sauf le mercredi après-midi), téléphone : 01.43.81.43.05, adresse électronique : contact@pascalpopelin.fr)

un site internet

Pascal Popelin rend compte au quotidien de son activité parlementaire sur le site: pascalpopelin.fr.



une newsletter

Deux fois par mois, il publie une lettre électronique sur son actualité de la quinzaine écoulée, dont l'abonnement est gratuit, sur simple demande.

• une lettre du député

Deux fois par an, en janvier et en juin, il diffuse dans toutes les boîtes une lettre permettant à chacun de prendre connaissance de son travail à l'Assemblée et sur le terrain. Et une fois par an, il tient une réunion publique de bilan de mandat dans chacune des six villes de la circonscription.



Bilan annuel de mandat de votre député **LUNDI 15 JUIN 20 HEURES**

à l'ancienne piscine de Livry-Gargan (salle Roger-Joly)

À vos côtés, à votre écoute, engagés pour Livry-Gargan

À travers nos actions, nous souhaitons faire entendre la voix de l'opposition à Livry-Gargan. Notre présence dans la vie locale est l'occasion de venir à votre rencontre, pour échanger et débattre ensemble.



Adresse:

Téléphone : _____







À retourner à : Section socialiste de Livry-Gargan 5 avenue Firmin-Didot — 93190 Livry-Gargan - <i>ps.livry.gargan@gmail.com</i>	
Nom et prénom :	

____ Courriel :

☐ Je désire poser la question suivante : _

a se soundite p	ichaic contact	avec les social	istes at Living de
⊒ Je souhaite a	dhérer à la Sec	tion socialiste	de Livry-Gargan.

P	5
Livey-Garges	

Directrice de la publication : **Charlotte Seutin** Maquette: Ioëlle Moreau Impression: betobecome@orange.fr Ne pas jeter sur la voie publique.